
De:

Envoyé: mercredi 23 juin 2010 15:47

À: Geipan

Objet: re: V/OBSERVATION LE PLESSIS GRAMMOIRE (49) 20 06 2010 - AR APPEL TELEPHONIQUE - DDE PV + QUESTIONNAIRE

Madame

comme suite à notre conversation téléphonique de ce jours , je vous prie de bien vouloir trouver ci joint la photo de l un des trois objets

que nous avons observé mon fils , ma femme et moi même le dimanche 20 juin à 0h35

je tiens à vous signaler que sur cette photo l objet est très petit ,car cette photo a été prise en fin d observation lorsque le dit objet

s éloignait à grande vitesse. N' hésitez pas à l agrandir car il devient beaucoup plus intéressant.

Je vous ferai parvenir par la suite le dossier du GEPAN que je vais télécharger

en vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire , Madame, en l 'expression de mes sentiments respectueux.

> Message du 23/06/10 15:29

> De : "Geipan"

> A :

> Copie à :

> Objet : V/OBSERVATION LE PLESSIS GRAMMOIRE (49) 20 06 2010 - AR APPEL TELEPHONIQUE - DDE PV + QUESTIONNAIRE

>

>

Bonjour,

> Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation.

Afin de nous permettre d'ouvrir un dossier, il est indispensable, si vous résidez dans une zone couverte par la Gendarmerie Nationale, avec laquelle le Geipan a une convention, que vous vous y rendiez afin d'y faire établir un Procès Verbal d'audition. Cette démarche permet de donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc.

>

> Une copie du Procès Verbal alors établi nous sera ensuite transmis.

Indépendamment de cette démarche, vous avez également la possibilité de remplir le formulaire intitulé "témoignage standard" qui va nous apporter des précisions utiles concernant votre

observation. Il est téléchargeable sur notre site web <http://www.geipan.fr> sur la page d'accueil de notre site.

> Merci de le remplir le plus précisément possible, en vous appuyant sur les éléments déjà transmis par mail. Vous verrez qu'il nous permet de mieux situer le temps, l'espace et les conditions dans lesquelles l'observation a été faite. Il est de plus, pour nous, un élément très important dans notre procédure.

> Enfin, une ou plusieurs photos, voire un film du phénomène observé, ou même un dessin illustrant votre observation seraient évidemment très appréciés.

> Très cordialement,

> **GEIPAN**

> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

> Direction Adjointe du

> Centre Spatial de Toulouse

> **Centre National d'Etudes Spatiales**

> 18 Avenue BELIN

> 31401 TOULOUSE CEDEX 9

> Boite Postale Interne 2911

> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

> <http://www.geipan.fr>

>

De: Geipan

Envoyé: mardi 13 juillet 2010 14:08

À:

Objet: DERNIERE DEMANDE : V/OBSERVATION LE PLESSIS GRAMMOIRE (49) 20 06 2010 - AR APPEL TELEPHONIQUE - DDE PV + QUESTIONNAIRE

Bonjour,

Sauf erreur de notre part, nous n'avons jamais reçu de réponse à notre mail ci-dessous.

Souhaitez-vous que le Geipan étudie votre cas d'observation ? Si oui, merci de remplir le questionnaire demandé et de nous préciser si vous avez pu vous rendre à la gendarmerie.

Dans le cas contraire, un simple mail nous informant de votre désir de ne pas continuer suffirait.

Dans l'attente de votre réponse

Très cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De : Geipan

Envoyé : mercredi 23 juin 2010 15:29

À :

Objet : V/OBSERVATION LE PLESSIS GRAMMOIRE (49) 20 06 2010 - AR APPEL TELEPHONIQUE - DDE PV + QUESTIONNAIRE

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation.

Afin de nous permettre d'ouvrir un dossier, il est indispensable, si vous résidez dans une zone couverte par la Gendarmerie Nationale, avec laquelle le Geipan a une convention, que vous vous y rendiez afin d'y faire établir un Procès Verbal d'audition. Cette démarche permet de donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc.

Une copie du Procès Verbal alors établi nous sera ensuite transmis.

Indépendamment de cette démarche, vous avez également la possibilité de remplir le formulaire intitulé "témoignage standard" qui va nous apporter des précisions utiles concernant votre observation. Il est téléchargeable sur notre site web <http://www.geipan.fr> sur la page d'accueil de notre site.

Merci de le remplir le plus précisément possible, en vous appuyant sur les éléments déjà transmis par mail. Vous verrez qu'il nous permet de mieux situer le temps, l'espace et les conditions dans lesquelles l'observation a été faite. Il est de plus, pour nous, un élément très important dans notre procédure.

Enfin, une ou plusieurs photos, voire un film du phénomène observé, ou même un dessin illustrant votre observation seraient évidemment très appréciés.

Très cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>